Suède : une fillette de 10 ans poignardée au cou et à l'estomac — » Allah akbar « !

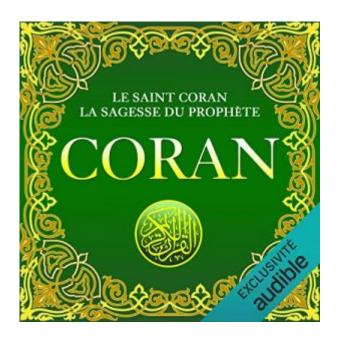
écrit par Jules Ferry | 4 mars 2023





Milad Salari est le nom de l'homme qui a poignardé hier une fillette de neuf ans d'Amsterdam qui rendait visite à ses grands-parents à Göteborg. Il a 36 ans, est né en Iran et a commis 52 crimes divers en Suède depuis 2002.

Les femmes sont traitées essentiellement comme des marchandises dans la loi islamique. Trois titres de la semaine sont révélateurs à cet égard avec à chaque fois des fillettes comme victimes.



Dans le premier cas, la victime est une fillette de 10 ans appartenant à une famille occidentale : en tant qu'infidèle, elle ne mérite que la mort aux yeux de l'Iranien qui se jette sur elle et la poignarde au cou, comme le prescrit le Coran, puis au ventre. Les témoins l'entendent crier » Allah akbar » lors de l'attaque.

Sommaire.

- ►Suède : une fillette de 10 ans poignardée au cou et à l'estomac » Allah akbar « !
- ►Nogent-sur-Oise (60) : le prédateur sexuel Abdoulaye D. attirait les petites filles de 9 à 11 ans dans sa chambre du foyer Adoma avant de les agresser sexuellement. Aux voisins, il expliquait « qu'il leur apprenait le Coran »
- ►Danemark : un migrant musulman emmène une fille de 12 ans en Somalie pour la marier à un homme de 75 ans; lorsqu'elle refuse, il la vend à des hommes qui la violent.

Suède : une fillette de 10 ans poignardée au cou et à l'estomac — » Allah akbar « !

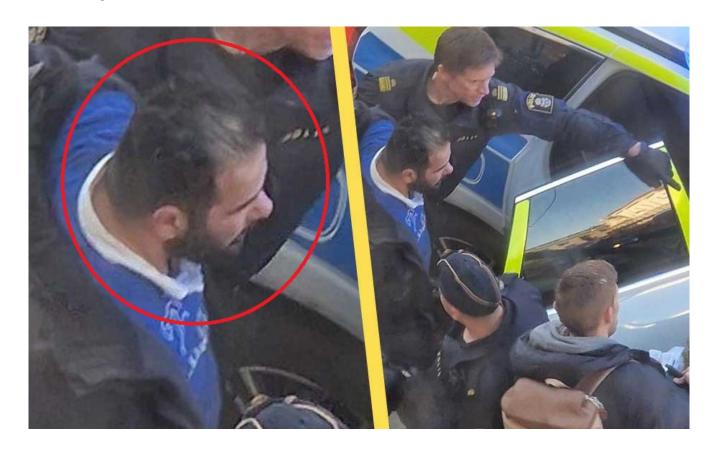
Jeudi en milieu d'après-midi, une fillette de 10 ans a été poignardée au cou et au ventre et au ventre dans le centre de Göteborg où elle se trouvait avec sa grand-mère et son grand-père. L'auteur a été arrêté. L'homme a scandé « Allahu akbar ». La Police parle de « motif pas clair ».



« Quand vous rencontrez les infidèles, frappez leurs

cous... > (Coran 47:4)

Un Iranien de 36 ans poignarde une fillette de 10 ans à Göteborg.



Un homme de 36 ans originaire d'Iran est à l'origine de la brutale agression à l'arme blanche dont a été victime jeudi une fillette dans le centre de Göteborg. L'homme a déjà été condamné pour un grand nombre de crimes, dont plusieurs crimes violents.

C'est à une heure et demie ce jeudi qu'une fillette de dix ans est poignardée au cou et à l'estomac à Brunnsparken, à Göteborg. La fillette est originaire des Pays-Bas et est en visite en Suède.

Une autre personne, la grand-mère de la fillette, a été poignardée au bras lorsqu'elle tente d'intervenir lors de l'attaque.

Grièvement blessée

La fillette est gravement blessée dans l'attaque et a été

transportée en ambulance à l'hôpital pour enfants Queen Silvia de Göteborg. La police déclare que son état est stable. Sa grand-mère échappe à des blessures plus graves, mais a été transportée à l'hôpital par l'ambulance.

La scène où des jeunes et des gardes héroïques arrêtent Milad Salari qui a poignardé une fillette de 9 ans à la gorge et à l'estomac :

https://twitter.com/i/status/1631453404970229761

L'auteur de l'agression est arrêté immédiatement sur les lieux. Il est maintenant détenu par le procureur de garde pour suspicion de tentative de meurtre. La police indique également qu'il y a plusieurs témoins du crime.

Par ailleurs, le journaliste indépendant Joakim Lamotte écrit que, selon les témoins auxquels il a parlé, l'homme au couteau a crié « Allahu akbar » avant d'attaquer la jeune fille.

Le migrant musulman a été arrêté et « la raison de l'agression n'est toujours pas claire », la police ne voyant « aucun lien entre l'auteur et la victime ».

Il vient d'Iran

Il s'agit d'un homme de 36 ans né en Iran, qui est venu en Suède avec sa mère, son père et ses deux frères et sœurs aînés lorsqu'il avait trois ans.

Depuis qu'il a atteint l'âge de la responsabilité pénale, cet homme de 36 ans a été condamné pour un très grand nombre d'infractions. La première fois lorsqu'il avait 15 ans, puis à plusieurs reprises tout au long de sa vie adulte. Il a notamment été condamné pour plusieurs vols, une agression et deux cambriolages.

Juste avant Noël 2015, il a dévalisé un magasin de vente d'or dans le centre de Göteborg, armé d'un « objet

ressemblant à un fusil automatique ». Il s'est emparé de montres d'une valeur de plus de 2 millions de couronnes suédoises.

Sous la menace, les clients et le personnel sont forcés de pénétrer dans l'atelier et Milad vole des montres d'une valeur de plus de deux millions de couronnes.



Source images : Police





Milad arrêté par la police après le braquage en 2015. Photo : police

Des crimes en continu

La peine prononcée était de trois ans de prison. Il a depuis été reconnu coupable de 52 crimes divers, condamné à deux reprises à neuf et trois mois d'emprisonnement.

Il a été <u>libéré</u> de prison lorsque les superviseurs ont cru voir une « amélioration tangible » dans sa vie

https://samnytt.se/

Nogent-sur-Oise (60) : le prédateur sexuel Abdoulaye D. attirait les petites filles dans sa chambre du foyer Adoma avant de les agresser sexuellement. Aux voisins, il expliquait « qu'il leur apprenait le Coran »

Leur enseigner le Coran ? Et peut-être que c'est ce qu'il faisait aussi. Dans <u>une autre histoire</u> survenue en France, un musulman a cité le Coran tout en violant sa victime. Une survivante d'un gang de violeurs musulmans au Royaume-Uni <u>a</u>

<u>déclaré</u> que ses violeurs lui citaient le Coran et pensaient que leurs actes étaient justifiés par l'islam. Il n'est pas surprenant non plus que <u>des migrants musulmans en France</u> aient violé une jeune fille et aient filmé le viol en louant Allah et en invoquant le Coran —[...] tu cries là, [...] sur le coran de la Mecque: crie, tu vas voir le revers que je vais te mettre [...]



Difficile de juger quelqu'un en son absence, surtout pour des charges aussi lourdes que des agressions sexuelles sur mineurs. Pourtant, Abdoulaye D., 53 ans, n'a pas estimé nécessaire de se présenter devant le tribunal correctionnel de Senlis, ce lundi. Il fallait chercher le courage de l'autre côté de la barre, où se tenait l'une de ses jeunes victimes.

C'est aujourd'hui une jeune adulte mais, lorsqu'elle se présente avec sa mère au commissariat de Creil (Oise), le 25 avril 2012, c'est une enfant de 10 ans qui vient déposer plainte pour ce qu'elle et trois de ses amies ont subi pendant plusieurs semaines. Celui qui se faisait appeler « Tonton Abdoulaye », résidant dans <u>l'ex-foyer Adoma</u> de

l'avenue Saint-Exupéry aujourd'hui démoli, à Nogent-sur-Oise, attirait les petites filles avec le cochon d'Inde qu'il possédait.



Mais une fois dans la chambre dont Abdoulaye verrouillait la porte, l'ami des animaux se transformait en monstre, agressant sexuellement à tour de rôle les quatre enfants, certaines faisant l'objet de tentatives de viol qui ont finalement été correctionnalisées [rétrogradée en Correctionnelle, l'accusé échappant ainsi aux assises pour viol].

- (…) À ses voisins de palier qui s'étonnaient de voir des gamines âgées de 9 à 11 ans venir régulièrement chez lui, Abdoulaye D. répondait « qu'il leur apprenait le Coran ».
- (...) Plus inquiétant, son casier judiciaire comporte déjà deux condamnations pour agression sexuelle et la substitut du procureur indique « qu'une procédure est en cours au commissariat de Creil, dans laquelle Abdoulaye D. est suspecté du viol d'une adolescente de 14 ans. »

(...) Le Parisien

Danemark : Un migrant musulman emmène une fille de 12 ans en Somalie pour la marier à un homme de 75 ans, puis la vend lorsqu'elle refuse.



Illustration : un imam en Somalie

Les femmes sont traitées essentiellement comme des marchandises dans la loi islamique, et cette histoire en est une incidence particulièrement révélatrice. Lorsque la jeune fille a refusé le mariage arrangé, son père a commencé à la traiter comme si elle était une femme infidèle, qui pouvait être traitée comme une esclave sexuelle conformément au Coran (4:3, 4:24, 23:1-6, 33:50 et 70:30). C'est parce qu'elle s'était rendue infidèle en lui désobéissant et en rejetant ses ordres. « Et il ne convient pas à un croyant ou à une croyante, lorsque Allah et son messager ont réglé une affaire, de prétendre à un quelconque droit de regard sur cette affaire, et quiconque est rebelle à Allah et à son messager, s'égare en effet dans un égarement évident. » (Coran 33:36)

Ekstra Bladet

Ce voyage a été présenté par leur père comme des vacances d'été excitantes et exotiques de quatre semaines au Kenya et en Somalie. Mais en réalité, selon l'acte d'accusation, cela s'est avéré être un cauchemar de quatre ans et demi pour deux frères et sœurs du district d'Odense de Vollsmose, un garçon de neuf ans et une fille de 12 ans.

Mardi, s'ouvre le procès avec jury contre leur père, âgé de 44 ans, qui, selon l'acte d'accusation, est à l'origine d'une longue série d'atrocités commises à l'encontre de deux de ses propres enfants, qu'il a envoyés en « rééducation » musulmane avec l'intervention de membres africains de sa famille.

Vendus comme une marchandise

La fillette en particulier a été, pendant la période allant de juin 2017 à décembre 2021, alors qu'ils étaient éloignés de leur environnement familier au Danemark contre leur gré, la cible non provoquée de plusieurs formes différentes d'atrocités et de brutalité.

Par exemple, selon l'acte d'accusation, la jeune fille a été plusieurs fois exhibée et vendue comme une marchandise — une esclave sexuelle — sur des marchés au Kenya et en Somalie.

Elle a également été excisée malgré une résistance farouche. Cette intervention brutale aurait été réalisée par sa propre grand-mère avec un groupe d'autres femmes de la même ville où les enfants avaient été enlevés.

Elle a également été violée à plusieurs reprises. Ces viols ont été commis par des hommes qui lui étaient totalement étrangers et qui ont payé le père de la jeune fille pour cela.

Des brutalités jour après jour

La jeune fille mineure, qui est née, a grandi et a vécu toute sa vie à Odense, a également été victime, pendant la longue période de son enlèvement en Afrique, d'une tentative de mariage forcé avec un homme d'environ 75 ans, que son père lui aurait présenté comme son futur époux.

Cependant, la jeune fille a résisté si fortement que le mariage n'a pas eu lieu.

Selon l'acte d'accusation, elle a ensuite été vendue à un homme d'une quarantaine d'années.

D'après la déclaration de la jeune fille à la police, il l'a soumise à des viols répétés alors qu'elle était sous sa garde.

Selon l'acte d'accusation détaillé, la jeune fille et son frère cadet, de trois ans plus jeune, ont été exposés à d'autres formes de violence physique tous les jours ou presque, de la part de leur père, de membres de leur famille et de plusieurs professeurs de coran différents, alors que les enfants, contre leur gré, séjournaient alternativement dans les deux pays africains où ils n'avaient jamais mis les pieds auparavant.

Fouetté avec une corde

Coups de poing à la tête et au corps, de fouet avec une corde et une ceinture, coups de planche, de sandale ou de branche étaient apparemment à l'ordre du jour, tant de la part de leur propre père que de celle des différents maîtres coraniques envoyés au domicile des enfants pour les « rééduquer ».

L'accusé, âgé de 44 ans, citoyen danois d'origine somalienne, a été arrêté le 24 janvier 2022 et présenté à une audience constitutionnelle à huis clos le lendemain au tribunal d'Odense.

Il est en détention depuis lors.

L'homme, qui à un moment de la procédure est retourné luimême au Danemark et a laissé les enfants à des membres de sa famille, **plaide non coupable**.

Chauffeur-livreur à Odense

Selon les informations d'<u>Ekstra Bladet</u>, tant dans les années qui ont précédé l'enlèvement qu'après son retour au Danemark, il a gagné sa vie en tant que chauffeur-livreur.

Depuis leur retour, les deux enfants ont été placés en famille d'accueil à l'extérieur du domicile.

Treize jours ont été réservés pour le procès avec jury, le verdict étant attendu fin avril ou début mai.